



# Baromètre du numérique 2018

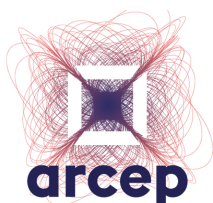
---

**DOSSIER DE PRESSE**

---

03 DÉCEMBRE 2018

Secrétariat d'État au numérique



---

## CONTACTS PRESSE

Secrétariat d'Etat :  
presse@numerique.gouv.fr

Agence du Numérique / Mission Société Numérique :  
pierre-louis.rolle@finances.gouv.fr / 01 53 18 14 69

Arcep :  
hernandez@arcep.fr / 01 40 47 70 33

CGE :  
celine.fouchard-chantreuil@finances.gouv.fr / 01 53 18 54 74

# Editorial



Le baromètre du numérique est un rendez-vous annuel référent qui éclaire sur l'équipement et les usages numériques des citoyens. **Il prend le pouls de notre société face aux évolutions technologiques.** Il renseigne sur les comportements des Français, les pratiques nouvelles qui rentrent dans leur quotidien, il donne des orientations sur les attentes et sur ce que soulèvent les appréhensions. **Il nourrit l'action que nous devons mener.**

Cette édition 2018 confirme que les usages sont de plus en plus mobiles. **Grâce au déploiement de la 4G, le smartphone progresse et devient l'outil de prédilection pour se connecter à internet.** Le nombre de connexions quotidiennes augmente. Le numérique fait incontestablement partie de notre vie quotidienne : pour faire ses achats, pour rechercher un emploi, pour se divertir et regarder des vidéos... et c'est même un atout pour mieux gérer sa santé.

Mais cela renforce notre obligation de protéger et **de sécuriser notamment l'utilisation des données personnelles**, qui reste le principal frein à l'usage d'internet. Et si les usages progressent, même parmi les plus âgés, le baromètre nous rappelle l'importance de continuer nos actions pour accompagner les non-internautes qui éprouvent des **inquiétudes face à la dématérialisation des démarches administratives.**

**Mounir Mahjoubi**  
**Secrétaire d'Etat chargé du numérique**

---

# Le baromètre du numérique

---

## Une étude de référence pilotée par l'Arcep, le CGE et l'Agence du Numérique

---

La solidité, l'ancienneté et la régularité de cette étude en font un baromètre de référence. Ce sondage a pour objectifs :

- ▶ de mesurer l'adoption par les Français des équipements et étudier les usages numériques ;
- ▶ de détecter les inégalités d'accès et de sentiment de compétence, qu'elles soient volontaires ou subies ;
- ▶ de permettre à la puissance publique d'anticiper les grandes tendances identifiées par le baromètre et mettre en œuvre une politique favorisant l'appropriation du numérique par tous.

Cette étude annuelle menée depuis 2000 est réalisée par le CREDOC :

- ▶ Enquête réalisée en face-à-face en juin 2018 auprès de 2214 personnes représentatives de la population des 12 ans et plus selon la méthode des quotas.
- ▶ Le questionnaire et la démarche sont adaptés pour les mineurs. Les questions de l'Agence du Numérique n'ont été posées qu'aux adultes.
- ▶ Cette enquête décrit l'équipement et les usages des individus (et non celui des ménages).
- ▶ L'ensemble des données de l'enquête depuis 2007 est disponible en open data sur le site [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr).



# Les principaux résultats de l'édition 2018

## Les réseaux mobiles, de plus en plus incontournables dans l'usage des Français

L'écart se creuse encore dans l'équipement des Français en téléphones mobiles et fixes. L'équipement en téléphonie fixe continue de baisser, tandis que l'équipement en téléphonie mobile se stabilise à 94%. En outre, seul l'équipement en smartphone progresse en 2018 : 3 personnes sur 4 en ont l'usage. **S'agissant des autres équipements, un palier semble être atteint.**

**Le smartphone reste définitivement le terminal le plus utilisé pour accéder à internet, avec 46%** (+4 points par rapport à 2017) de la population de 12 ans et plus qui se connecte à internet principalement via le smartphone, alors que le taux d'utilisateurs préférant se connecter à internet grâce à un ordinateur diminue de 3 points et s'établit à 35%.

Cette progression est portée par le développement des réseaux 4G dont l'accès devient de plus en plus aisé. **En 2018, 61% des détenteurs d'un téléphone mobile se connectent à internet grâce aux réseaux 4G** (+20 points en deux ans). D'ailleurs, dans la façon de se connecter à domicile, les connexions sur le réseau mobile sont les seules à progresser.

Ce développement de l'usage mobile s'accompagne à la fois d'une utilisation accrue et d'une intensification de l'utilisation de services mobiles lors de déplacements dans l'Union européenne, un an après la mise en place du règlement européen sur l'itinérance (« Roam like at home »). **D'une part, 8 voyageurs sur 10 utilisent leur téléphone mobile lors de déplacements dans l'Union européenne** (+ 9 points par rapport à 2017) et d'autre part, tous les services mobiles sont concernés par l'intensification des usages : passer des appels, utiliser la connexion internet et envoyer des SMS.

## Les manières de regarder les contenus audiovisuels des Français évoluent

Désormais, **71% de la population utilise les réseaux fixes pour regarder la télévision**, soit une progression de 14 points en 4 ans, cette croissance provenant principalement de l'adoption des réseaux en fibre optique. Parallèlement, le taux d'accès déclaré à la TNT sur le poste principal recule de 10 points sur la même période.

Ces changements s'accompagnent d'une baisse du multi-équipement en postes de télévision, le taux d'équipés d'au moins deux postes étant minoritaire. Le temps passé devant la télévision tend à diminuer, en passant à 18 heures par semaine (-2 heures par rapport à 2016) tandis que le temps passé à regarder des vidéos sur internet progresse.

Le poste de télévision est désormais concurrencé par d'autres terminaux et usages : **33% des Français ont regardé la télévision en replay et autres vidéos sur un téléphone, une tablette ou un ordinateur** au cours des 12 derniers mois, et ce taux s'établit à 75% chez les jeunes adultes.

L'arrivée des plateformes de SVOD et leur succès transforme les habitudes audiovisuelles des Français. 25% de la population dispose désormais d'un abonnement permettant de regarder des VOD, des séries ou des films en illimité (+5 points par rapport à 2016).

## Certains usages plafonnent, la part des internautes progresse

En 2018, 89% de la population est internaute (+1 point par rapport à 2017) et 80% des personnes se connectent quotidiennement (+4 points par rapport à 2017). **Si les plus de 70 ans sont moins souvent internautes que les plus jeunes (60% contre 100 % des 18-24 ans), ils sont de plus en plus nombreux à utiliser internet avec 7 points de plus en 2018** après une hausse de 5 points en 2017 et de 10 points en 2016. De la même manière, les plus de 70 ans sont 45% à se connecter à internet tous les jours (+7 points en 2018, +7 points en 2017 et +9 points en 2016).

La recherche d'offres d'emploi sur internet est en légère augmentation (+ 1 point). Si la part des acheteurs en ligne se consolide à 61 %, la fréquence des achats augmente : la part de ceux qui achètent au moins une fois par semaine passe de 29% à 35 % entre 2016 et 2018. **La participation aux réseaux sociaux se maintient à 59%, elle est même en baisse significative chez les 12-17 ans (-8 points) et les 18-24 ans (-3 points).**

## La santé à l'ère numérique : un fort potentiel de développement

**Une personne sur deux utilise internet pour rechercher des informations sur sa santé** ou celle de ses proches (+9 points en 3 ans). 37 % de la population (46% des 18-24 ans) est prête à améliorer ses habitudes de vie, à communiquer avec son médecin ou à contrôler son état de santé grâce au numérique. Les marges de développement des usages numériques en santé sont donc importantes, en particulier chez les jeunes adultes.

“

*Internet nous accompagne de plus en plus quotidiennement. Il est dans notre poche, à portée de main, les connexions par jour sont plus nombreuses, les personnes âgées se l'approprient... une opportunité pour développer encore plus de services au plus proche de nos citoyens.*

”

Mounir Mahjoubi

## La sensibilité à la protection des données personnelles s'accroît

En progression depuis 10 ans et en accélération en 2018, **l'inquiétude face à une insuffisante protection des données personnelles constitue le premier frein à l'utilisation d'internet.**

La mise en œuvre du règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) en mai 2018 ne rassure qu'un quart des Français. **Pour autant, une majorité d'entre eux ne paraît pas disposée à payer des services qui garantiraient la protection de ces données.** Certains préféreraient même les partager plutôt que de payer un service jusque-là gratuit.



*Nous avons une double responsabilité : celle de continuer à protéger et sécuriser les données et celle d'accompagner les personnes qui se sentent en difficulté et appréhendent d'aller sur internet. Les actions menées et le plan pour un numérique inclusif vont dans ce sens. Eclairer, éduquer, former, des priorités qui rencontrent les attentes des citoyens.*



Mounir Mahjoubi

## La maîtrise des outils numériques encore un frein à leur utilisation, malgré une appétence à se former

**Parmi les non-internautes, 31% estiment qu'internet est trop compliqué à utiliser, en baisse de 14 points depuis 2017.**

**36% des Français éprouvent une inquiétude à l'idée d'accomplir la plupart de leur démarches administratives en ligne.** Pour 36% d'entre eux, le sentiment d'incompétence en informatique est la première source d'inquiétude, notamment vis à vis des sites administratifs (13%, en augmentation de 4 points par rapport à 2016). 43% des adultes cherchent de l'aide en cas de difficultés avec les outils informatiques, le plus souvent auprès de proches (36%), 39% affirment se débrouiller seuls ou n'ont pas de difficulté particulière et 8% arrêtent leur utilisation.

**Parmi ceux qui rencontrent des difficultés en utilisant des outils informatiques, près de 40% d'entre eux souhaitent pouvoir être formés** principalement sous la forme d'une courte formation gratuite pour être autonome sur ces outils (33%). 7 personnes sur 10 connaissent au moins un lieu (médiathèques, espaces publics numériques, maisons de services au public...) près de chez elles, où peut être proposé un accompagnement dans les démarches en ligne et un apprentissage numérique mais elles n'ont que très rarement recours à ces structures en cas de difficultés.

26% des personnes prêtes à suivre une courte formation gratuite et 30% de celles prêtes à suivre une formation payante plus complète **ne connaissent aucun lieu dans lequel elles pourraient être accompagnées et formées.** Cela montre que la volonté des individus interrogés pourrait se heurter à un problème de connaissance de lieux adaptés dans leur environnement immédiat, notamment de l'offre de formation ou d'accompagnement qu'ils peuvent y trouver.

# EN SAVOIR PLUS



## LE RAPPORT

Retrouvez l'intégralité du rapport sur les sites de l'Arcep, du CGE et de la Mission Société numérique :

[labo.societenumerique.gouv.fr/barometre/](http://labo.societenumerique.gouv.fr/barometre/)

et sur

[economie.gouv.fr/cge](http://economie.gouv.fr/cge) et [www.arcep.fr](http://www.arcep.fr)



## LES DONNEES

Retrouvez **11 ans de données ouvertes** du Baromètre du Numérique partagées avec la Licence ouverte Etalab sur la page [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr) de l'Arcep

[www.data.gouv.fr/fr/datasets/barometre-du-numerique/](http://www.data.gouv.fr/fr/datasets/barometre-du-numerique/)



data.gouv.fr



# LES COMMANDITAIRES DE L'ENQUÊTE



Architecte et gardien des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux, l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) veille au déploiement des réseaux numériques sur le territoire, à leur interconnexion et à leur ouverture.

[www.arcep.fr](http://www.arcep.fr)



**CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ÉCONOMIE  
DE L'INDUSTRIE, DE L'ÉNERGIE ET DES TECHNOLOGIES**

Le Conseil général de l'économie (CGE) éclaire et prépare les décisions publiques relatives au développement économique, à l'industrie, aux services financiers, à l'énergie ou encore au numérique.

[www.economie.gouv.fr/cge/](http://www.economie.gouv.fr/cge/)



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**



La Mission Société Numérique de l'Agence du Numérique met en œuvre un programme d'action pour favoriser l'autonomie et la capacité de tous à saisir les opportunités du numérique et pour accompagner la transition des territoires.

[www.societenumerique.gouv.fr](http://www.societenumerique.gouv.fr)

